



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

EUROPE

L'ENJEU

La sûreté nucléaire en Europe : une priorité pour l'ASN

L'ASN juge prioritaire de poursuivre la construction d'un « pôle européen de la sûreté nucléaire » sur la base de deux piliers :

- des directives fixant les principes généraux en matière de sûreté et de radioprotection et de contrôle de ces enjeux par les Autorités de sûreté compétentes de chaque pays ;
- des références techniques partagées par ces mêmes Autorités compétentes.

Aujourd'hui, l'Europe peut s'appuyer sur deux directives cadre récentes, l'une de 2009 sur la sûreté nucléaire, l'autre de 2011 sur les déchets.

Par ailleurs, grâce au travail de fond engagé il y a plusieurs années par les Autorités de sûreté et de radioprotection européennes, au travers de deux associations WENRA et HERCA (voir ci-contre), l'Europe a pu déployer rapidement, à la suite de l'accident de Fukushima, des tests de résistance (stress-tests) dans les centrales nucléaires des États membres. Ceux-ci se sont achevés en avril 2012, soit un an après l'accident, et ont mobilisé l'équivalent de 500 hommes-an.

Les résultats de ces tests ont montré, en particulier, que les centrales nucléaires européennes présentent un niveau de sûreté suffisant pour qu'aucune d'entre elles ne doive être arrêtée. Dans le même temps, des améliorations sont nécessaires pour renforcer leur robustesse face à des situations extrêmes. En France, elles ont été imposées par des prescriptions de l'ASN, qui tiennent compte des échanges avec ses homologues européens.

Néanmoins, dans la construction de cette Europe de la sûreté nucléaire, les relations entre les Autorités de sûreté et la Commission européenne nécessitent d'être clarifiées.

Ainsi, le 4 octobre 2012, l'ASN a fait part de son désaccord sur la méthode d'élaboration des conclusions de la Commission européenne concernant les stress-tests des centrales nucléaires en Europe. Outre le fait de ne pas avoir été associée à la production de ce document, l'ASN, comme les autres Autorités de sûreté européennes, a regretté plus particulièrement que ces conclusions ignorent certaines recommandations importantes du rapport final des stress-tests, comme la prise en compte d'accidents multiples sur une même centrale ou la nécessité de prévoir des moyens externes d'intervention rapide en cas d'accident. www.asn.fr

L'ASN EN ACTIONS

L'ASN accueille les chefs de 16 Autorités de sûreté européennes

WENRA, club informel qui rassemble des chefs des Autorités de sûreté européennes, s'est réuni au siège de l'ASN du 22 au 24 octobre 2012. Cette rencontre a permis de réaliser un bilan des travaux des différents groupes de travail, conduits dans le cadre des recommandations effectuées après l'exercice européen des stress-tests. André-Claude Lacoste, président de l'ASN et initiateur de WENRA en 1998, a participé à cette rencontre. www.asn.fr

HERCA dresse un état des lieux de ses relations avec les différentes parties prenantes

Radioprotection - Quarante-cinq représentants de pays membres de l'association des responsables des Autorités européennes compétentes en radioprotection (HERCA) se sont réunis au siège de l'ASN les 30 et 31 octobre 2012. Sur les 31 pays membres que compte l'association aujourd'hui, 23 étaient représentés ; la Commission européenne était également présente, au titre d'observatrice des débats. Cette 10^e réunion d'HERCA a permis de dresser un état des lieux des relations de l'association avec les différentes parties prenantes, qui sont aujourd'hui plus d'une trentaine. L'approbation d'un « document guide » pour l'utilisation du passeport de dose HERCA et la création d'une « task force » dans le domaine de la formation en radioprotection ont également été décidées lors de cette rencontre. www.asn.fr

AGENDA

14 décembre 2012 : Visite de l'Autorité norvégienne au siège de l'ASN - Paris

14-17 décembre 2012 : Conférence ministérielle - Fukushima (Japon)

19 décembre 2012 : Réunion de l'ENSREG - Bruxelles

Contrôle 195 : La gestion des sites et sols pollués par de la radioactivité

Huit ans après le numéro sur la gestion des sites pollués par des substances radioactives, *Contrôle* apporte un nouvel éclairage sur les évolutions et progrès accomplis dans ce domaine. Dix ans après les premières interventions réalisées sur l'ancien site des réveils Bayard à S'-Nicolas d'Aliermont (76), *Contrôle* établit un état des lieux des pratiques nationales et internationales, identifie les difficultés majeures et les évolutions à apporter. *Contrôle* présente aussi la doctrine ASN en matière de gestion des sites et sols pollués par des substances radioactives. *Contrôle* donne également la parole à des acteurs internationaux. L'Autorité de sûreté nucléaire belge décrit l'approche méthodologique du contrôle des sites et sols pollués par de la radioactivité en Belgique et témoigne de la situation de certains sites à forts enjeux dans le pays.

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Inspection croisée France-Russie

A Chinon, cinq membres de l'Autorité russe participent à une inspection de revue de l'ASN

Du 5 au 12 octobre 2012, une inspection de revue menée conjointement par l'ASN et cinq membres de l'Autorité de sûreté nucléaire russe s'est déroulée à la centrale de Chinon. La délégation russe a assisté, en tant qu'observateur, à l'ensemble du programme d'inspection et a participé aux réunions thématiques entre l'ASN et l'exploitant. Les inspecteurs russes se sont montrés particulièrement intéressés par la vision élargie du contrôle développée par l'ASN, les inspections en France portant sur les aspects techniques et matériels aussi bien qu'organisationnels et humains. Cette inspection croisée a eu lieu dans le cadre du protocole de coopération signé, en 2011, par le président de l'ASN, André-Claude Lacoste et le directeur général de Rostechadzor (RTN), Nicolai Kutin. www.asn.fr

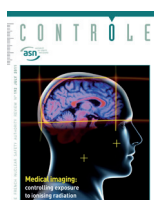
Cattenom : inspection inopinée

Deux inspecteurs suédois participent à une inspection de chantier lors d'un arrêt de réacteur

Deux représentants de l'Autorité de sûreté suédoise (SSM) ont échangé avec l'ASN du 8 au 10 octobre 2012 sur les modalités d'inspection et les relations au quotidien avec l'exploitant nucléaire en France. Le 9 octobre, au cours d'une inspection inopinée de plusieurs chantiers dans un bâtiment réacteur à Cattenom, les inspecteurs suédois ont pu observer les pratiques de contrôle de l'ASN sur le terrain, en particulier les méthodes déployées (entretiens inopinés des intervenants, y compris des prestataires, et examen approfondi des documents). Il a été décidé, au terme de cette inspection inopinée, de poursuivre dans la durée les échanges entre l'ASN et l'Autorité suédoise de contrôle des installations nucléaires. www.asn.fr

Les revues *Contrôle* de l'ASN disponibles en version anglaise :

Medical imaging :
controlling exposure
to ionising radiation



Contrôle 192

The safety of transport
of radioactive materials



Contrôle 193

Management of sites
and soils polluted by
radioactivity



Contrôle 195 (sortie janvier 2013)

Bruxelles/Paris

Plan national d'action

Dans son plan d'action du 25 juillet 2012, consécutif au rapport final des stress-tests qu'il a publié le 26 avril 2012 avec la Commission européenne, l'ENSREG a prévu la rédaction et la publication, par chaque Autorité de sûreté, d'un plan d'action national. Ce document devra présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises au niveau national après l'accident de Fukushima, des recommandations issues des stress-tests européens et des recommandations issues de la réunion extraordinaire des États à la Convention sur la sûreté nucléaire (CSN) d'août 2012. Ces plans nationaux d'action seront publiés d'ici fin 2012 puis revus par les pairs au cours d'un séminaire de l'ENSREG qui aura lieu au printemps 2013.

Londres

Présidence du G8

Organisateurs du G8 en 2013, les Britanniques ont mis au programme des discussions entre les chefs d'État et de gouvernement la préparation aux situations d'urgence. Ils s'appuieront notamment sur l'axe bilatéral franco-britannique initié au cours de l'été dernier. Le Royaume-Uni a également offert son aide au titre de sa présidence du G8 pour aider à la coordination des travaux sur la Convention sur la sûreté nucléaire (CSN).

Paris

Rencontre France/Norvège

La première réunion consécutive à la signature d'un accord entre l'ASN et son homologue norvégienne (NRPA) s'est tenue à Paris, au siège de l'ASN, le 14 novembre 2012. Les échanges ont particulièrement concerné l'information du public, la préparation aux situations d'urgence ainsi que les projets de coopération entre les deux Autorités concernant notamment les réacteurs de recherche. La prochaine réunion a été fixée aux 29 et 30 mai 2013 ; elle devrait se tenir à Oslo.

VU SUR asn.fr ► Report on the state of Nuclear Safety and Radiation Protection in France in 2011

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



6, place du Colonel Bourgoin 75012 Paris
Tél. : +33 (0) 1 40 19 86 00 - info@asn.fr
Directeur de la publication : Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN
Directeur délégué : Alain Delmestre
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet
Conception, rédaction et réalisation : ASN
Impression : La Lettre de l'ASN est adressée à plus de 1950 abonnés
ISSN : 2101-9762.
Disponible sur www.asn.fr. Prochain numéro janvier 2013.